

Charles-Édouard Ranchin

**Cinq ans,
cinq millions d'emplois**

Par le *made in France*

Publibook

Retrouvez notre catalogue sur le site des Éditions Publibook :

<http://www.publibook.com>

Ce texte publié par les Éditions Publibook est protégé par les lois et traités internationaux relatifs aux droits d'auteur. Son impression sur papier est strictement réservée à l'acquéreur et limitée à son usage personnel. Toute autre reproduction ou copie, par quelque procédé que ce soit, constituerait une contrefaçon et serait passible des sanctions prévues par les textes sus-visés et notamment le Code français de la propriété intellectuelle et les conventions internationales en vigueur sur la protection des droits d'auteur.

Éditions Publibook
175, boulevard Anatole France
93200 Saint-Denis – France
Tél. : +33 (0)1 84 74 10 24



Imprimé en France

Cet ouvrage a fait l'objet d'une première publication aux Éditions Publibook en 2016

Préface

L'ouvrage d'un authentique praticien est chose rare, *a fortiori* s'il est toujours en activité, si sa prise de recul n'est pas postérieure à son expérience acquise, mais reste confrontée au quotidien d'un métier. La majorité des livres de gestion sont l'œuvre de professeurs consultants, sans connotation péjorative, mais pour souligner que leur intention de formaliser les faits a souvent précédé la phase d'observation. Et, ce faisant a, gommé certains aspects de la réalité.

La démarche de Charles-Édouard Ranchin a d'abord élaboré des outils concrets susceptibles d'aider toute entreprise à s'insérer dans son propre environnement. Avec pour constat premier que son amont est souvent incomplètement recensé par elle, à tort et avec un coût invisible. Le poids des habitudes et la facilité de s'adresser à des moins-disants de pays à bas coûts font trop souvent se contenter de cette méconnaissance. De cette première marche découle au final la proposition d'une démarche globale, accessible à tout dirigeant ou créateur d'entreprise.

L'enseignement de l'économie de l'entreprise a connu bien des étapes qui parfois semblent des mouvements de balancier. L'intérêt de cet ouvrage est de souligner qu'au-delà des modes managériales, rien ne saurait remplacer une connaissance réelle de son environnement entrepreneurial, avec les acteurs qui le composent, ou qui demain viendront s'y positionner ; parce que l'on aura su recenser, cartographier, dialoguer et façonner son propre amont, comprendre son potentiel endormi ou sous-utilisé, le remodeler si besoin pour faire surgir et révéler ce que nous qualifierons de fournisseurs latents – comme les manuels commerciaux parlent de besoins latents.

C'est-à-dire faire vivre la compétition autrement que par un habituel moins-disant standardisé, pour au contraire obtenir un moins-disant plus personnalisé, où le donneur d'ordre et son fournisseur potentiel cultivent leurs complémentarités.

Dans le besoin de gagner en performance, en compétitivité face à la concurrence, l'amélioration de son modèle collaboratif avec des

partenaires amont ou aval sera un atout essentiel pour une entreprise. Les modes d'organisation des entreprises sont appelés à évoluer au rythme de l'apparition de nouveaux outils numériques, facilitateurs de cette relation plus souple et plus réactive entre acteurs complémentaires. Le présent livre apporte des repères sur cette mutation.

Évolution qui à une échelle plus large ne concerne plus seulement l'entreprise, mais le tissu économique régional et national ainsi densifié, avec des trames plus nombreuses entre les sociétés. Un tel renforcement des liens, synonyme de solidité, évoque le souvenir aujourd'hui oublié du nord de l'Italie, avec son entrelacs performant de coopérations y compris entre petites sociétés concurrentes.

À la clé se trouveront des coûts évités, et davantage d'adaptabilité. Mais aussi, dans cette primauté aux relations de proximité entre entreprises, une chance donnée à l'emploi dans les pays industriels. En arrière-plan se situe en effet la délocalisation des activités durant les dernières années, avec toutefois et grâce à l'approche suggérée par Charles-Édouard Ranchin, la perspective concrète d'une inflexion de cette tendance.

Philippe Laurier
Responsable de séminaire Intelligence économique
à l'École polytechnique

Table des matières

Remerciements	9
Préface	11
Avant-propos	13
Introduction	17
Introduction Partie 1	21
L'externalisation	22
Pourquoi externaliser ? Les 3 principaux axes	23
La délocalisation	25
Pourquoi délocaliser ? La vue d'économistes	26
Les 15 risques issus de l'écosystème de l'entreprise	29
L'outil « risque pays/risque fournisseur »	34
1. Les systèmes de notation	34
2. Les techniques analytiques	35
Conclusion Partie 1	41
Introduction Partie 2	43
La mondialisation (globalisation)	44
L'outil « <i>made in</i> »	45
Définition :	45
Le but de l'outil :	46
L'outil, présentation :	47
Les contraintes à l'importation	60
Les obligations liées au produit	60
Barrière à l'importation et protectionnisme	62
Conclusion Partie 2	65
Introduction Partie 3	67
Le <i>process</i> de l'« Effet ressort »	69
Le <i>process</i> simplifié :	70
I. Législation	70
Le <i>process</i> détaillé :	71

L'exemple de l'« Effet ressort » et de son adaptabilité à une filière, le plastique.....	75
L'exemple de l'« Effet ressort » appliqué à une entreprise.....	79
Conclusion Partie 3.....	89
Introduction Partie 4.....	91
Le <i>data mapping</i>	93
Objectif, définition :.....	93
Construction de l'outil :.....	95
Les bases de données de l'outil :.....	95
La mise en production de l'outil <i>data mapping</i>	100
Le <i>data manufacturing</i> et la matrice WIPER.....	102
Définition, objectif :.....	102
Les sources de données :.....	104
La matrice WIPER.....	105
Les données, pour la matrice WIPER.....	108
Un exemple de mise en application de la matrice WIPER.....	109
Le produit et le <i>data manufacturing</i> :.....	114
Les données du produit, pour l'outil.....	114
L'enjeu du WIPER et du <i>data manufacturing</i> pour l'emploi :.....	116
Le <i>data processing</i>	117
Définition, objectif :.....	117
La classification :.....	118
L'outil :.....	119
La lecture de l'outil :.....	123
L'efficacité stratégique de l'outil :.....	123
Les coefficients de la compétitivité (COC).....	125
Définition, objectif :.....	125
Compétitivité du produit manufacturé :.....	126
Les <i>Formules des coefficients</i>	128
Coefficient CCPL (coefficient de compétitivité d'un produit local) :	128
Coefficient CCPE (coefficient de compétitivité d'un produit à l'exportation) :.....	129
Compétitivité à l'exportation :.....	130
Formule du coefficient :.....	132
Compétitivité d'innovation technologique R&D :.....	133
Formule du coefficient :.....	135
Le MIN de l'industrie.....	137

Conclusion Partie 4	139
Introduction Partie 5	141
Les aides à l'emploi.....	148
Les aides à l'emploi, identifiables, reprises dans le CI3E	151
Les aides directes à l'entreprise.....	151
Les autres aides chiffrables.....	165
Les autres aides non chiffrables.....	167
La structure du CI3E	168
Le montant budgété :	168
La structure organisationnelle amont du CI3E	169
La structure opérationnelle en aval du CI3E	169
L'approche innovante et inédite du CI3E.....	170
Le budget du CI3E.....	178
Le budget détaillé :.....	179
Le budget des besoins d'investissements directs :.....	183
La souplesse budgétaire du CI3E :.....	187
Conclusion Partie 5	189
Introduction Partie 6	191
L'aménagement du territoire du CATIE par un exemple.....	193
L'état des lieux de l'existant.....	194
La création du CATIE et ses 5 axes.....	198
Définition :	198
La planification du CATIE :	200
Les 5 fonctions (ou axes) du CATIE :.....	201
Axe 4 : Les qualités environnementales (écologie) :.....	211
Conclusion Partie 6	219
Introduction Partie 7	221
Le « Contrat d'entente ».....	222
Définition :	222
Les artères du « Contrat d'entente » :.....	224
Le cœur du « Contrat d'entente » :	229
La création d'emplois : les données et le calcul.....	238
L'assemblage des chiffres	258
Références	261
Glossaire	269

Avant-propos

Voici un livre économique, pour la création d'emplois. Un de plus ? Non, car il s'agit d'une approche réinventée qui innove et rassemble pour la première fois les quatre forces de la société manufacturière :

- l'Entreprise – qui augmentera sa valeur – ;
- l'État – son rôle à travers des outils d'analyses et de calculs, ainsi que son organigramme et son système de financement – ;
- La main-d'œuvre – qualifiée et formée, son rôle indispensable qui à travers une matrice analysera les outils de productions; – qualifiée et formée, son rôle indispensable qui à travers une matrice analysera les outils de productions ;
- Le produit – son avantage compétitif avec une origine valorisante.

La coopération entre ces quatre forces crée des intérêts communs où chacun y trouve énergie, avenir et avantages économiques.

Deux ans de travail, de recherches et d'analyses ont été nécessaires afin de concrétiser les outils, la logique et le cheminement pour créer des emplois par la relocalisation, l'industrialisation et la compétitivité. Cette nouvelle approche donne aux entreprises qui ont délocalisé la vertu de concevoir et mettre en œuvre leur relocalisation, et aux autres, une solution pour leur « renouveau industriel ». L'association des deux est le « Big Bang » industriel dont l'économie a urgemment besoin, aujourd'hui et demain.

Ce sont vingt années d'expérience qui s'expriment dans cet ouvrage. J'ai été salarié sur quatre continents dans des cultures industrielles différentes et à plusieurs postes – aux achats, à la *supply-chain*¹ et à la stratégie – de PME, de grands groupes coréens et français – et directeur de filiale.

¹ Chaîne d'approvisionnement.

J'ai connu l'évidence d'acheter dans les LCC (*low cost countries*)² par leurs avantages, abondance des fournisseurs, coûts faibles et diversité des produits, etc. Et, mon approche étant loin d'être unique, bon nombre d'industries, entreprises, filières, secteurs ont délocalisé. Aujourd'hui on peut voir et faire autrement.

La délocalisation ou l'externalisation des productions ne sont pas souvent bien calculées. Les entreprises sont confrontées à de nombreux coûts cachés et non calculés ; rendements faibles, produits copiés, taux de défauts importants, voyages permanents de collaborateurs... Ainsi que la non-remise en question des outils actuels.

L'outil industriel s'automatise de plus en plus et encore plus intensément dans les LCC (*low cost countries*) qui en sont aujourd'hui les premiers demandeurs ; l'objectif : réduire la part de main-d'œuvre dans le produit final. Les enjeux stratégiques des entreprises évoluent.

Mais, si la production devient automatique, que le coût main-d'œuvre est faible dans le TCO³ (coût global de possession) du produit, n'est-ce pas la frontière entre la délocalisation et la relocalisation ?

C'est de là que m'est venue une nouvelle réflexion : Pourquoi faire ailleurs ce que l'on peut faire ici si le coût de main-d'œuvre n'est finalement plus l'enjeu principal dans le coût complet du produit ? Et relocaliser ne veut donc pas, contrairement à ce que peut amener par réflexe la première idée de la relocalisation, obligatoirement dire « produit plus cher ».

Soucieux de ne pas passer pour un idéaliste et un farfêlu écrivant quelque chose d'irréalisable dans le cadre de la création de 5 millions d'emplois en 5 ans, j'ai donc créé des outils d'analyses et scientifiques ainsi qu'un plan pour prouver que c'est possible et évident...

Ont été créés : une méthode pour que l'entreprise initie sa réflexion de la relocalisation ; une matrice – qui révolutionne l'approche de la machine industrielle – ; une nouvelle entité d'État avec ses outils et son budget pour accompagner et calculer le financement de la relocalisation et l'industrialisation ; des solutions de

² Pays à coûts de main-d'œuvre réduite.

³ *Total cost of ownership* : coût global de possession.

proximité pour les chercheurs d'emploi par l'aménagement du territoire ; un projet unique fédérateur et rassembleur de création d'emplois.

Tout cela a pour objectif de créer un écosystème avec une chaîne de valeur qui puisse entraîner le cercle vertueux de l'économie et ainsi créer des emplois.

Ici sont présents les moteurs du changement dont a besoin notre environnement. Par leur mise en place, ne soyons plus spectateur de l'actuelle crise et de sa déroute économique.

Introduction

L'entreprise, qu'elle soit privée ou publique fonctionne avec des *process* et a pour but d'être créatrice de valeurs pour son écosystème – investisseurs, entrepreneurs, salariés, l'État, fournisseurs, clients...

S'acquérir de rouages pour créer plus de 5 millions d'emplois ne peut se faire qu'à travers des outils, méthode, matrice, analyse, logique et surtout avec une pleine coopération entre l'entreprise et l'État.

Pour que ces emplois soient durables, il est nécessaire de prendre en compte les objectifs et besoins de chacune des composantes de l'écosystème : l'État, l'entreprise, la main-d'œuvre et le produit. Cet ouvrage se compose de sept parties qui par processus donnent naissance au Big Bang industriel dont l'économie et son cercle vertueux ont besoin.

Les parties 1 à 3 sont destinées à l'entreprise et placent les outils, méthode et matrice comme axes d'analyse et de compétitivité. Ces derniers sont de véritables bases de réflexions menant à une augmentation du rendement et compétitivité pour celui qui les applique.

Les parties 4 et 5 apportent un rôle central à l'État qui peut classifier les entreprises pour mieux les comprendre et pouvoir agir au juste endroit au bon moment. Ici, l'investissement de l'État ne vient pas de nouveaux impôts ni d'emprunts, mais d'une reclassification des aides existantes en un point unique pour une action plus efficace et chirurgicale.

La partie 6 est consacrée à l'aménagement du territoire et ses enjeux d'équilibres territoriaux et environnementaux – composante essentielle de l'industrialisation et de la relocalisation par l'apport des ressources nécessaires à l'activité de l'entreprise : main-d'œuvre, ressources naturelles, transport...

La partie 7 met en œuvre la coopération de tous les acteurs du cercle vertueux de l'économie autour du fédérateur « Contrat d'entente » – contrat développé pour créer scientifiquement plus de 5 millions d'emplois durables tout en pérennisant l'entrepreneur et son entreprise, l'investisseur et ses actifs, les salariés et leur emploi et, l'État par une économie stable et progressive.

Les 7 parties

La première partie, « Délocalisation et identification des risques », fait un état des lieux de la délocalisation avec ses risques et met en avant les avantages de la relocalisation. L'entreprise est confrontée aux 15 risques liés à son environnement. L'outil risque pays/risque fournisseur met en avant la classification mathématique de risques d'une production ou d'un achat délocalisés.

La seconde partie, « le made in et son outil dans la mondialisation » place l'entreprise et son environnement face aux enjeux concurrentiels de la mondialisation. L'outil aide à comprendre à la fois ou fabriquer et/ou vendre, mais aussi de s'acquérir le moyen de connaître par décomposition le véritable prix d'un produit concurrent – coût de la matière, de la fabrication, du transport, de la marge... L'entreprise qui veut se placer devant la concurrence se servira de l'outil made in.

La mondialisation ne doit plus être subie – elle est là et ne partira pas –, mais doit être à l'inverse un moteur de développement de l'entreprise.

La troisième partie, « La méthode de la relocalisation » est consacrée comme l'indique le titre à la relocalisation industrielle. Cette méthode appelée « l'Effet ressort » donne pour avantage à l'entreprise de coordonner et fédérer ses différentes forces internes autour d'une méthode unique et universelle pour la relocalisation partielle ou totale.

En utilisant cette méthode, l'entreprise s'approprie les étapes de la relocalisation pour calculer et appréhender les enjeux de la relocalisation. Est ici repris un exemple d'une entreprise relocalisée en utilisant la méthode.

Une conséquence vertueuse de cette méthode est appelée « l'Effet ressort domino ». Une fois relocalisée par la méthode, une entreprise doit inciter ses fournisseurs à relocaliser leurs productions. Ces mêmes fournisseurs une fois relocalisés peuvent inciter leurs propres fournisseurs ou même leurs clients à se relocaliser et ainsi de suite.

La quatrième partie, « Les outils d'échange », est consacrée à la réindustrialisation. Quatre outils et une matrice sont créés – le *data mapping*, le *data manufacturing* avec sa matrice WIPER, le *data processing* et le *MIN de l'industrie*. Ils sont utilisés pour analyser et restituer les échanges interentreprises et augmenter la compétitivité du parc industriel existant.

Ces outils sont nécessaires pour : classer les entreprises, mettre en avant les produits manufacturés localement, identifier les besoins de production et pouvoir cibler où il est nécessaire d'investir.

La matrice WIPER – *Watch, Investment, Productivity, Economic, Rewarding* – révolutionne l'analyse de la machine-outil. Cette matrice reprend le rôle de chaque acteur – le propriétaire, l'utilisateur et le produit – en une analyse aussi bien horizontale que verticale. Elle expose et restitue si une machine est correctement conçue, doit être améliorée, doit être développée ou simplement changée pour plus de performance. L'application de la décision des actions définies par la matrice augmentera non seulement la valeur de l'entreprise, de son produit et de son cercle vertueux, mais permettra également à l'État de jouer plus précisément son rôle (partie 5).

La cinquième partie, « L'État : son rôle et son financement », identifie les aides existantes aux entreprises et les reclasse pour un réajustement permettant un financement optimal efficace et ciblé. Le nombre des aides et leurs multiples couches en rendent bon nombre inefficaces et incompréhensibles.

Une structure est créée pour accompagner ce rôle c'est, le **CI3E** (Centre d'investissement de l'État pour l'économie et l'entreprise). Si un investissement hypothèque l'avenir, il s'agit bien ici d'utiliser ce qui existe sans créer de nouvelles dettes ou impôts.

Tout l'enjeu du CI3E est, par son système décisionnel et financier, de superviser les investissements de l'État et de s'assurer que les besoins de l'entreprise sont respectés et optimisés.

Les objectifs de l'investissement sont efficacité et précision chirurgicale. Seule action possible pour apporter plus de valeur à l'entreprise : une parfaite optimisation industrielle et une maîtrise budgétaire. Ces clés créeront, à elles seules, de l'emploi.

La sixième partie, « Le nouveau rôle de l'aménagement du territoire », est consacrée aux analyses pour identifier les lieux d'implantations qui correspondent aussi bien à la stratégie de l'entreprise qu'à celle de l'État – qui possède aussi sa stratégie. Une structure est créée autour de ce rôle, le **CATIE** (Centre de l'aménagement du territoire pour l'industrialisation et l'emploi). Les objectifs de la structure sont d'associer l'aménagement du territoire, la politique de réindustrialisation, de relocalisation et de formation. Ces objectifs créent un nouveau modèle d'aménagement du territoire et deviennent les points essentiels pour développer et optimiser les capacités de production, diversifier et augmenter le parc industriel ainsi que répondre avec force et énergie à la création de millions d'emplois répartis sur le territoire.

Une relocalisation réussie doit prendre en compte géographiquement la disponibilité de la main-d'œuvre, la possibilité des collectivités d'absorber l'entreprise avec son environnement, les règles environnementales et du développement durable.

La septième partie, « L'architecture de la création d'emplois », met en avant le « Contrat d'entente » qui a pour objectif le recrutement de chercheurs d'emploi par l'entreprise des catégories correspondantes à la stratégie de l'État.

Pour cela il faut repenser les catégories de chercheurs d'emploi, classer les salariés, et reposer avec discernement et stratégie ces hommes et femmes sur l'échiquier de l'emploi durable. Pour y arriver, sont alignés et mis en œuvre les six autres parties et les tableaux de calculs qui prouvent la création massive d'emplois évidente. Les chiffres ont une fourchette basse et une fourchette haute.

Introduction Partie 1

Pour trouver un vaccin à l'externalisation et à la délocalisation, il est important de bien comprendre et de correctement cerner leurs enjeux. L'environnement économique d'un pays se trouve directement impacté par les conséquences de la délocalisation et de l'externalisation.

La mondialisation a poussé d'une part les entreprises manufacturières des pays développés et d'autre part à être créateur de la désertification industrielle. À l'inverse, les pays se trouvant au cœur de la manufacture mondiale se retrouvent dépassés par l'ampleur du développement industriel et peinent à lutter contre la pollution, les dérives sociétales et les détériorations ou surexploitation des ressources naturelles.

Mais la situation mondiale et son économie de marché évoluent vers les responsabilités sociétales et environnementales. La mondialisation et le regard du consommateur augmentent les risques qu'encourt l'entreprise qui a délocalisé. La crise aidant, le consommateur consomme différemment et peut contraindre l'entreprise qui veut conserver son *leadership* à faire autrement. La réponse la plus courante des industriels est trop souvent de réduire les coûts.

Plusieurs moyens sont employés : rogner sur la qualité, sur la quantité de produit dans l'emballage ou encore par la réduction de ses charges – compression de ses effectifs, diminution des investissements... – et délocaliser.

Les entreprises qui innovent ou envisagent de modifier leurs modèles peuvent, quant à elles, trouver un consommateur fidèle dans le temps et pérenniseront ainsi leur marché. « L'Obsoco⁴ estime que 67 % des Français regardent l'origine des produits ».

Il y a trois composantes au vaccin : comprendre ce qu'est la délocalisation, connaître les risques qu'encourt l'entreprise face à la délocalisation et s'acquérir du nouvel outil d'aide à la décision qui met en avant la gestion « risque pays et risque fournisseur ».

⁴ Observatoire société et consommation, <http://www.lobsoco.com/>

Première composante, comprendre les plus et les moins de la délocalisation et de l'externalisation, chaque argument est bousculé par une réponse qui prend la forme d'un « d'accord, mais... »

La seconde composante du vaccin est de rendre la maîtrise à l'entreprise des risques qu'elle encoure quotidiennement. Si ces derniers sont susceptibles de toujours exister et ce, peu importe le pays, délocaliser en augmente l'intensité et le nombre. Ces risques qui couvrent l'intégralité de l'écosystème de l'entreprise sont au nombre de 15.

La dernière composante du vaccin est un outil « risques pays/risques fournisseur ». Beaucoup d'outils parlent des réels risques que peuvent représenter pour l'entreprise soit ceux du fournisseur, soit ceux d'un pays. Seul l'outil risques pays/risques fournisseur rassemble ces deux lignes pour une lecture scientifique. Pour l'entreprise c'est un variable support à l'aide à la décision.

La gestion des risques, leurs conséquences et l'environnement économique prouvent que l'intérêt général est de relocaliser les productions afin de relancer le cercle vertueux de l'économie.

L'externalisation

L'externalisation peut être définie comme : « L'opération qui consiste pour une entreprise à confier à un tiers, pendant une durée assez longue, la gestion et l'opération d'une ou plusieurs activités qui sont nécessaires à son fonctionnement. »⁵

Le recours à l'externalisation s'est accru sans distinction entre toutes les entreprises, qu'elles soient grandes, petites, moyennes...

La majorité des entreprises fait appel à des intervenants extérieurs, principalement pour transformer leurs coûts fixes en coûts variables et acquérir ainsi plus de flexibilité.

Les PME/PMI, qui sont les plus nombreuses et sur lesquelles l'économie se repose, sont également tentées de réduire leurs coûts fixes et de se concentrer sur leurs métiers de base ou en R&D⁶. Elles ont également de plus en plus souvent recours à l'externalisation de certaines de leurs activités industrielles ou tertiaires.

⁵ Renard, I., *Externaliser : pourquoi-comment ?*, Éditions d'Organisation, Paris, 2004.

⁶ Recherche et Développement.

Conclusion Partie 1

La délocalisation a été expliquée en long et en large par beaucoup de monde. Aujourd'hui le constat est simple :

- avoir laissé partir la production manufacturière a créé du chômage, a réduit proche du néant le parc industriel et rend l'avenir d'un pays dépendant d'un autre ;
- avoir pensé que délocaliser la main-d'œuvre à faible valeur ajoutée pour garder localement l'innovation, la recherche et développement ne fonctionne pas et a créé du chômage ;
- avoir imaginé que les entreprises qui délocalisent y trouveront un modèle économique vertueux a été une erreur. Les risques encourus par l'entreprise n'ont fait qu'augmenter et les pays se couvrent de législations contraignantes pour lutter contre la toxicité des produits.

Si hier la délocalisation ou l'externalisation pouvaient s'expliquer par une logique financière, aujourd'hui il faut prendre conscience que l'environnement de l'industrie a changé.

Les risques liés à l'environnement de l'entreprise sont déterminants pour son management. Les entrepreneurs et investisseurs sont acteurs de la stratégie à adopter. L'outil risque pays/fournisseur est l'outil d'alerte et de prise de conscience que la relocalisation est une solution aux dangers rencontrés par l'entreprise.

Le vaccin est injecté et commence à faire son effet, l'amorce de la relocalisation est ici faite. Il faut maintenant penser comment avoir un outil industriel performant, avec un produit fini innovant et un coût compétitif sur le marché international.

La suite à cette partie est de savoir où l'on positionne une entreprise française et sa compétitivité sur les marchés internationaux. Pour cela, il y a la Partie 2, « *Le made in* et son outil dans la mondialisation ».

Introduction Partie 2

Le produit est la composante principale de l'économie industrielle et manufacturière.

Si l'entreprise veut augmenter sa valeur ajoutée en mettant en avant son produit elle doit comprendre où elle se situe face à ses concurrents.

L'outil « *made in* »¹⁹ est la réponse qui fait face à la mondialisation et aux concurrents de l'entreprise. L'outil permet par décomposition de remonter à un prix de départ et donc de calculer le prix de la concurrence.

Ici est expliqué de quelle façon l'outil est construit et les bases de données qui le composent. Pour comprendre la lecture du résultat de l'outil, il faut :

- assimiler ce qu'est la globalisation ;
- identifier les accords commerciaux ;
- s'appropriier les contraintes à l'importation de certains pays.

L'outil du « *made in* » met en exergue la valeur créée pour l'entreprise sur son marché export. Cette valeur peut ou être quantitative en marge nette produit ou gagner en compétitivité par un meilleur prix de vente. Utiliser l'outil c'est positionner le produit, à travers les accords internationaux, dans son environnement concurrentiel.

Quand on parle de « *made in* », on parle d'un lieu de fabrication qui généralement est hors du pays. L'entreprise se doit de connaître l'importance du « *made in* » d'un produit depuis sa source jusqu'à sa vente.

Un même produit fabriqué en Chine ou en France, au même coût de production, n'aura pas la même création de valeurs pour l'entreprise, tout dépend de son « *made in* ». Cette différence devient flagrante au moment de la vente, car le produit chinois sera assujetti

¹⁹ En français, « fabriqué à ».

à 40 % de droits de douane à l'importation au Mexique, alors que le produit français n'en aura aucun, vu les accords préférentiels existant entre les deux pays.

Des pays utilisent aussi le « *made in* » pour mettre en place des barrières douanières, soit pour protéger un secteur industriel, un marché intérieur ou se protéger à l'importation de produits fortement subventionnés.

Connaître la définition de la mondialisation est la première étape avant la seconde qui est la construction de l'outil et de sa base de données.

Si avoir accès à l'outil est nécessaire, l'entreprise doit assimiler à la dernière étape les avantages, contraintes et désavantages qu'elle va trouver sur son chemin. Ces derniers prennent des formes différentes à travers les accords régionaux, contraintes légales et barrières de protection.

La mondialisation (globalisation)

Deux définitions de la mondialisation pour comprendre l'approche de la création de l'outil du « *made in* » :

« D'une part, en termes de degrés de mobilité internationale des firmes et des facteurs de production qu'elles mettent en œuvre. La mondialisation est définie alors analytiquement comme l'accélération sans précédent de la liberté de localisation des firmes dans l'espace mondial. Cette liberté ne se traduit toutefois pas nécessairement par une dispersion des unités productives dans cet espace ; d'autre part, en termes d'intensité et d'évolution de cinq composantes de la mondialisation :

- 1/les délocalisations des activités impliquant ou non les investissements directs à l'étranger (IDE) ;
- 2/les flux commerciaux de biens et services entre filiales des firmes ou entre firmes, et les échanges de biens intermédiaires ;
- 3/les flux financiers ou de capitaux à court terme ;
- 4/les flux de connaissances et de technologies ;

Conclusion Partie 2

L'outil « *made in* » donne à l'entreprise une vision globale de la compétitivité de son produit et lui donne l'opportunité de calculer le coût du produit concurrent.

On peut se doter du meilleur outil, mais ce dernier ne peut lutter contre le déséquilibre qui existe quand une région fait mal le calcul de ses accords. Par exemple, avec ceux de l'Union européenne, les entreprises localisées dans les pays membres se voient pénalisées lors des échanges commerciaux avec les autres pays tiers.

Les accords actuels de l'Union européenne passés avec les pays du Sud favorisent bien plus les importations en provenance de ces derniers que l'export des entreprises européennes et ne font que creuser le déficit commercial.

En 2010, l'UE négociait ou avait déjà signé des accords de libre-échange (ALE)³⁵ avec 138 pays de par le monde, couvrant la quasi-totalité des continents, tels que l'Asie – Corée, Inde, pays de l'Asean –, l'Amérique du Sud – Mercosur, Pérou/Colombie –, l'Amérique centrale, le Moyen-Orient – Conseil de coopération du Golfe –, l'Afrique – accords de partenariat économique (APE).

L'Union européenne défavorise donc les entreprises de son marché intérieur par ces accords qui pour la plupart sont déséquilibrés. À titre d'exemple, celui avec l'Inde, qui est loin d'être un pays pauvre, mais qui est un pays riche ayant des pauvres. Ces accords favorisent largement les importations vers l'UE de produits à faible coût de main-d'œuvre, plus qu'ils ne favorisent les exports de produits vers l'Inde.

En 2012 la balance du commerce extérieur de l'UE et de l'Inde est de -155 milliards d'euros en défaveur de l'Union européenne.³⁶

³⁵ http://fr.wikipedia.org/wiki/Accord_de_libre-%C3%A9change_de_l%27Union_europ%C3%A9enne

³⁶ http://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php/File:International_trade,_2012-13_YB14-fr.png

Cet exemple amène à se poser la question de l'intérêt de l'accord transatlantique³⁷ en cours de préparation entre les États-Unis d'Amérique et l'Union européenne. La balance commerciale en 2012 était déficitaire de 613,5 Md€ – montant le plus élevé dans le tableau des statistiques – en défaveur de l'UE.

Donc, pour trouver de la compétitivité pour son industrie, l'Union européenne ne doit plus favoriser des accords commerciaux peu équilibrés, mais favoriser des accords stratégiques liés aux matières premières : ressources du minerai, métaux, pétrole, produits agricoles (blé, riz, maïs), gaz naturel, sable – pour le verre ou le silicium pour circuit intégré –, potasse, caoutchouc, etc.

Pour réussir la réindustrialisation, il faut automatiser la production pour réduire la part de main-d'œuvre dans le produit final – c'est être aussi compétitif que les pays *low cost* – et mettre en route les engrenages du cercle vertueux de la relocalisation, de la compétitivité et de la réindustrialisation.

Si l'on sait d'où on vient (Partie 1), comment se positionner sur le marché de la globalisation par le « *made in* » et son outil (Partie 2), il faut que l'entreprise ait accès à une méthode pour calculer et envisager sa relocalisation (Partie 3).

³⁷ <http://www.europarl.europa.eu/news/fr/news-room/content/20150220STO24366/html/Accord-de-libre-%C3%A9change-UE-USA-quatorze-commissions-du-PE-d%C3%A9battent>

Introduction Partie 3

Plusieurs études ont été menées pour mettre en avant l'importance stratégique du redressement de la production industrielle européenne et son potentiel d'impact sur la compétitivité des entreprises communautaires. Aucune de ces études ne donne les moyens à l'entreprise de s'évaluer sur la faisabilité de sa relocalisation à travers une méthodologie valable pour toutes les typologies d'industries.

Encourager une production locale c'est permettre de relocaliser des entités de fabrication qui ont dû être délocalisées, externalisées, ou augmenter la compétitivité des entreprises présentes sur le marché national.

Pour pouvoir espérer relocaliser des industries, il faut bien plus que des études de marché, bien plus que des soutiens à quelques entreprises et bien plus que des sondages...

Il faut une méthode qui permette de mettre en adéquation la stratégie de l'entrepreneur, de l'entreprise et de l'État.

Pour convaincre les entreprises, il faut un fil fédérateur méthodique et concret qui soit un *process*, seule voie compréhensible des entrepreneurs et des investisseurs.

Ce fil fédérateur doit s'appuyer sur une méthode qui serve de recette à la réindustrialisation, à la relocalisation et à la compétitivité. C'est la méthode de l'« Effet ressort ».

Conclusion Partie 3

Cette partie de la méthode à la relocalisation complète les deux premières parties : où se situe l'entreprise et savoir positionner son produit sur le marché mondial.

Avoir une méthode de relocalisation permet d'établir clairement le rôle des 4 pouvoirs de l'entreprise qui rentrent dans le processus de la relocalisation : direction, production/R&D, achats, marketing/commercial. L'« Effet ressort » est le moteur du processus fédérateur dont a besoin l'entreprise pour réussir sa relocalisation.

C'est l'« Effet ressort » qui accompagnera les entreprises dans le changement et la compétitivité. Les *process* de l'« Effet ressort » et son effet domino créent un cercle vertueux qui sera profitable à l'économie.

Ces trois premières parties sont solidaires et donnent le départ de la création d'emplois et autorisent l'établissement d'une stratégie à long terme.

S'il est important de relocaliser, il l'est tout aussi de savoir ce qui est fabriqué localement, pouvoir mettre en relation des fournisseurs et acheteurs, et de ces deux points savoir ce qu'il manque au parc industriel ou identifier là où il faut se concentrer, pour créer rapidement de l'emploi et de la compétitivité. C'est ce qui est expliqué dans les parties 4, 5 et 6.

Introduction Partie 4

Si la relocalisation est importante pour la création d'emplois, augmenter la compétitivité des entreprises qui fabriquent déjà localement l'est tout autant. S'occuper de l'industrie locale c'est se donner les moyens et la possibilité de créer plus rapidement de l'emploi.

Une histoire pour comprendre l'enjeu des outils développés ici, le *data mapping*, le *data manufacturing* avec sa matrice WIPER, le *data processing* et le MIN de l'industrie.

L'entreprise A située en France fabrique et assemble son produit en local. Néanmoins l'entreprise A source des pièces mineures à l'étranger, deux pièces plastiques. Ces dernières sont fabriquées par emboutissage automatique à travers des moules spécifiques.

L'entreprise A dit sourcer ces pièces à l'étranger parce qu'elle n'a pas trouvé de fournisseurs à coûts identiques en local.

Après de lourdes recherches, un fournisseur local est trouvé et propose à l'entreprise A une des deux pièces. Le coût de la pièce à l'achat est plus élevé de 3 %, mais en coût complet – plus faible quantité d'achat, moins de déplacements du directeur qualité et un coût de transport moindre –, l'entreprise A peut sourcer en local à prix identique.

La seconde pièce demande une machine spécifique à emboutissage à haute pression. Cette machine existe et sert uniquement à la production de pièces automobiles – pare-chocs et tableaux de bord. Deux fournisseurs sont contactés.

Le premier n'a pas de capacité de production libre et le second n'avait jamais envisagé de fabriquer autre chose que des pare-chocs automobiles, mais a une possibilité de produire la pièce demandée par l'entreprise A. Cette dernière doit, en 2015, sourcer cette dernière pièce chez le second fabricant.

Conclusion : L'entreprise A faisait ses achats à l'étranger parce que trouver un fournisseur local était peu accessible et le second

fabricant de pare-chocs n'avait jamais envisagé de fabriquer pour un autre client.

Le *data mapping* est un outil qui cartographie les entreprises et identifie ce qu'elles produisent et surtout « où ». L'outil est destiné principalement aux acheteurs qui se posent la question : « qui fabrique localement ce dont j'ai besoin ? » Il est également destiné à tous ceux qui se posent la question : « Quel *made in* j'achète ? »

Le *data manufacturing* complète le *data mapping*. Il permet de savoir qui fabrique quoi et comment ? C'est comprendre l'outil industriel, cibler les entreprises qui ont besoin de nouvelles machines pour accroître leur capacité de production et, par l'augmentation de la demande, relocaliser les industries. Le *data manufacturing* est complété par une matrice stratégique.

Cette matrice se nomme **WIPER** et a pour fonction d'analyser la machine-outil, pour ensuite donner un résultat : est-elle conforme aux attentes de production ? Doit-elle être améliorée ou changée ?

Le *data processing* est l'action de classification des entreprises en fonction de leur valeur ajoutée. Il a pour objectif de permettre à l'État de traiter le financement de l'outil industriel et les aides au juste endroit, pour un maximum d'efficacité.

Les coefficients de la compétitivité (COC) viennent compléter les performances du produit en local et à l'export. Il y en a quatre. Deux sont sur le produit manufacturé, en local et à l'export. Les deux autres sont le taux d'exportation de l'entreprise, et la compétitivité d'innovation, de recherche et développement de cette même entreprise.

Le MIN de l'industrie est une combinaison de ces deux derniers outils auxquels on associe les indicateurs de l'export, de l'innovation et de la R&D. Il devient alors un véritable moteur pour le cercle vertueux de notre économie.

Conclusion Partie 4

Les « outils d'échange » apportent des informations qui chacune sont en correspondance avec une ligne identifiée de relations entre les entreprises, leur environnement économique, de production et de compétitivité.

Ils sont un pilier d'une solide base pour l'évolution de l'économie locale et des relations internationales des industries :

- augmenter les capacités de productions locales ;
- faire découvrir les potentiels d'achats locaux jusque-là ignorés ;
- permettre aux entreprises d'avoir des outils de production plus compétitifs.

C'est ce qu'apportent les « outils d'échange » : le *data mapping* (qui fabrique quoi ?), le *data manufacturing* et sa matrice WIPER (dans quel état sont mes outils ?), le *data processing* (qui doit être financé ?), les coefficients – compétitivité du produit, compétitivité à l'export et de la compétitivité à l'innovation ou à la R&D – pour situer l'entreprise dans son environnement, le tout rassemblé dans un outil d'échange qui est le MIN.

Les « outils d'échange » existent et ont été développés, parce qu'il est tout aussi important de relocaliser qu'il l'est de savoir ce qui est fabriqué localement ainsi que de pouvoir également mettre en relation des fournisseurs et acheteurs.

Ces « outils d'échange » donnent l'information de ce qu'il manque au parc industriel et d'identifier là où il faut se concentrer, pour créer rapidement de l'emploi et de la compétitivité.

Si l'entreprise a un rôle majeur dans l'économie, l'État en a un tout aussi important, celui de pouvoir financer à grande échelle, mais comment le faire ?

Introduction Partie 5

La position du produit à travers son *Made in*, la relocalisation, l'analyse des entreprises du parc industriel et l'apport des outils d'échange par le MIN de l'industrie apportent les clés d'une économie renaissante et créative d'emplois.

À ce stade, toutes les entreprises locales sont cartographiées et classées, à travers le *data mapping* et le *data manufacturing*. On sait quelle stratégie de productivité apporter au développement des machines-outils à travers la matrice WIPER.

Les outils apportent une visibilité aux entreprises locales de l'augmentation de leur production en donnant la possibilité d'échange entre les acheteurs et la production locale. Les entreprises sont organisées par secteur et par ordre d'importance au financement. Les entreprises qui vont relocaliser leur production sont connues et classifiées pour répondre efficacement à la stratégie de la réindustrialisation créatrice mathématiquement d'emplois. Les réponses aux entreprises indécises sont apportées par la méthode de l'« Effet ressort ».

L'État mesure la position de ses entreprises et de leur produit sur les marchés internationaux, et la concurrence manufacturière étrangère de la manufacture locale. L'État peut à travers le MIN de l'industrie et la matrice WIPER connaître les entreprises et les outils de production à financer pour la compétitivité, l'emploi et l'industrialisation.

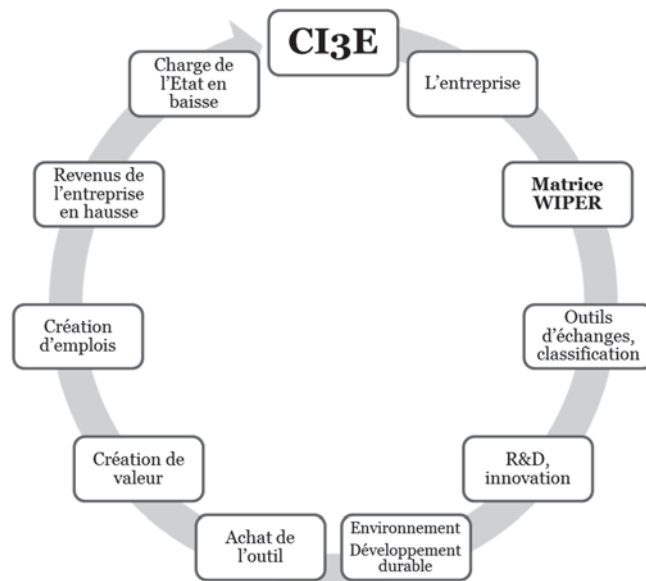
Mais faire face à vingt ans de désertification industrielle par sécheresse successive ainsi qu'au manque d'investissement dans la recherche et l'innovation nécessite un électrochoc vif, puissant et sans ambiguïté. La bonne réponse ne peut venir que par l'investissement massif et bien placé de l'État dans l'outil industriel, dans les entreprises ou des filières qui se relocalisent et dans le soutien à l'innovation (ou à la R&D).

Conclusion Partie 5

Le budget du **CI3E** est calculé en fonction des aides actuelles sans faire appel à de nouveaux impôts, taxes ou endettement.

La partie 5 a référencé les aides existantes ainsi que leurs montants. Seules celles consacrées directement à l'emploi et à l'outil industriel ont été gardées et concentrées en un seul budget. Le **CI3E** met en production du financement l'électrochoc nécessaire à l'économie.

Cette partie met en place la structure organisationnelle et opérationnelle nécessaire au suivi de plan d'investissement du **CI3E**. Ce qui doit être investi est identifié et un montant du budget alloué à chaque ligne. La stratégie est en place.



Le **CI3E** a la souplesse d'intervertir le budget sur deux axes pour en permanence permettre le juste investissement au juste endroit. C'est la recherche de l'efficacité maximale qui est mise en avant et le respect de la stratégie choisie.

C'est ici que se dessine l'avenir économique, et c'est un cercle vertueux de compétitivité de l'emploi qui l'attend.

Pour optimiser ces investissements, il est important de prendre en compte la disponibilité géographique de la main-d'œuvre et de savoir quelles formations sont nécessaires pour parfaire aux relocalisations et à l'augmentation de l'activité industrielle du pays. C'est mettre l'accent sur l'aménagement du territoire, le coût de la vie des futurs salariés et de la stratégie de l'entreprise.

Introduction Partie 6

La première question que se pose une entreprise après l'étude industrielle et commerciale de la relocalisation est : où trouver un emplacement stratégique ?

L'entreprise doit trouver un positionnement optimal, à la fois proche de ses fournisseurs et de ses clients. Elle ne doit pas oublier l'importance de la proximité d'une main-d'œuvre disponible, qualifiée et adaptée aux besoins.

Une collaboration entre la stratégie de l'entreprise, les collectivités et les organes nationaux du chômage est primordiale pour trouver la juste équation à travers une élaboration d'un plan d'aménagement du territoire spécifique à la relocalisation et à l'industrialisation. C'est précisément dans le cadre de cet aménagement du territoire que l'État doit intervenir afin d'éviter les déséquilibres économiques et sociaux.

Un organisme existe, la « délégation interministérielle à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale » (CGET). Il est nécessaire de lui associer un nouveau modèle d'aménagement du territoire qui est une nouvelle branche fonctionnelle dédiée à la politique de la relocalisation, de l'industrialisation et de la formation : le **CATIE** (Centre de l'aménagement du territoire pour l'industrialisation et l'emploi)¹⁰¹.

Cette nouvelle branche est essentielle pour développer, diversifier, optimiser, augmenter les capacités de production et valoriser le parc industriel. Elle répond avec force et énergie à la nécessité de créer des millions d'emplois répartis équitablement sur tout le territoire. La relocalisation industrielle n'est pas aussi facile que l'on peut penser ; même après une étude approfondie, le retour de certaines entreprises s'est révélé impossible parce qu'il manquait les rouages de l'implantation.

¹⁰¹ Charles-Édouard Ranchin, mai 2015.

Il faut répondre aux difficultés rencontrées par les entreprises voulant relocaliser leur site de production en France. Il est nécessaire de mettre en place les mécanismes gagnants pour améliorer l'accompagnement à la relocalisation et ceci dans l'optique d'un meilleur aménagement du territoire.

Donner à l'État son rôle de financer l'industrialisation, créer les outils d'échange, s'acquérir d'une matrice innovante, d'une méthode à la relocalisation, utiliser un outil risque pays/risque fournisseurs et identifier les 15 risques de l'entreprise ne peut avoir d'impact optimal sans prendre en compte les aspects d'aménagement du territoire, de la disponibilité de la main-d'œuvre, des intérêts sociétaux, environnementaux et de développement durable.

Le nouveau rôle de l'aménagement du territoire et du **CATIE** (Centre de l'aménagement du territoire pour l'industrialisation et l'emploi) a pour vocation d'éviter la concentration de l'activité industrielle dans certaines régions tout en marginalisant d'autres et de répondre à la stratégie d'implantation de l'entreprise.

Tout cela est rassemblé au sein du nouveau modèle que sont le **CATIE** et ses 5 axes (ou fonctions) d'approche répondant aux besoins des entreprises, de l'industrie, de la compétitivité et de la création d'emplois.

Conclusion Partie 6

Donner à l'entreprise un lieu d'implantation qui réponde à ses besoins, apporter une réponse à la stratégie de l'État est un gage de réussite pour l'industrialisation et l'emploi.

Les 5 axes du **CATIE** apportent une nouvelle structure à l'aménagement du territoire : la main-d'œuvre, la formation, le lieu d'implantation, l'environnement et le développement durable. C'est ici que se rassemblent l'entreprise et l'État dans une seule direction avec des objectifs communs :

- l'entreprise est soutenue dans sa stratégie de développement industriel ;
- l'État construit une situation pérenne aux citoyens ;
- l'investisseur peut développer son activité ;
- l'employé y trouve une projection dans l'avenir.

Le tout se passe dans un climat adapté à l'avenir industriel, de l'identification des besoins à la compétitivité en passant par la création d'emplois.

Le **CATIE** (Centre de l'aménagement du territoire pour l'industrialisation et l'emploi) est moteur de la coopération État/entreprise/entrepreneur/salarié, coopération essentielle à l'économie et manquante aujourd'hui.

C'est le BIG BANG géo-industriel

Gérer l'implantation de l'entreprise et la réindustrialisation va engendrer de la création d'emplois. Pour pérenniser ces emplois créés, un partenariat entre les acteurs – entreprise, État, employés, partenaires sociaux – est nécessaire. Ce partenariat prend la forme d'un contrat et s'appelle le « Contrat d'entente ». Il devient le pilier de la création constructive d'emplois. Ce contrat est l'intérêt de tous et est signé dans un esprit de coopération, respecte ainsi les stratégies des parties.

Introduction Partie 7

Aboutir à la création en masse d'emplois ainsi qu'à la relance industrielle est maintenant possible parce qu'il existe les outils, méthodes et matrice. Pour y parvenir il faut une pleine coopération entreprise, État, salariés, partenaires sociaux ainsi que tous les acteurs de la vie économique de l'entreprise – collectivité régionale, départementale, communale...

Chaque partenaire doit y trouver réponse à sa stratégie et comprendre celle de l'autre.

L'entreprise doit assimiler ses enjeux par :

- les 15 risques de son environnement ;
- l'outil d'analyse qui met en commun le risque fournisseur et le risque pays ;
- l'outil *Made in* qui analyse sa position concurrentielle sur les marchés internationaux ;
- la méthode de la relocalisation, qui fédère l'entreprise autour du nouveau projet et de l'analyse de la compétitivité et relocalisation ;
- le choix d'adhésion au « Contrat d'entente ».

L'État et l'entreprise répondent ensemble à l'analyse de leurs stratégies respectives :

- le *data manufacturing* par l'analyse des produits importés, pour la production locale ;
- la matrice WIPER qui rend l'analyse de l'outil industriel ;
- le *data processing* qui classe les entreprises pour déterminer la stratégie d'investissement de l'État ;
- le MIN de l'industrie qui combine les deux précédents outils pour une efficacité maximale ;

- un aménagement du territoire constructif à travers le **CATIE** pour le Big Bang industriel.

L'État canalise, fédère et investit le juste montant au bon endroit pour une efficacité maximale et durable :

- le **CI3E** créé accompagne l'investissement ;
- un budget est construit sans nouveaux impôts ;
- l'analyse du *data manufacturing*, du *data processing* et du MIN de l'industrie accompagne l'État dans sa stratégie ;
- l'État construit avec l'entreprise un aménagement du territoire tourné vers l'industrialisation et l'emploi, l'outil **CATIE** est créé.

Les salariés qui sont la richesse de l'entreprise sont partie prenante de l'industrialisation avec :

- la matrice **WIPER** qui sert à l'analyse de l'outil industriel et nécessitant l'avis de l'utilisateur ;
- la prise en compte du **CATIE** de la proximité de la main-d'œuvre et de sa formation ;
- le fait qu'ils soient garants de la productivité et de la compétitivité de l'entreprise.

Pour concrétiser cette création en masse d'emplois, il faut l'adoption par toutes les parties du « Contrat d'entente », relocaliser les industries, augmenter la croissance de celles présentes et produire de la compétitivité avec l'automatisation.

Le « Contrat d'entente »

Définition :

Le « Contrat d'entente » met autour d'un pilier central l'État, l'entreprise, les salariés et les partenaires sociaux pour la création d'emplois durables et responsables.

SUR 5 ANS

	Contrat d'entente	Amont	Relocalisations	TOTAL
Nb d'emplois créés fourchette basse	415 000	1 440 000	2 461 000	4 316 000
Nb d'emplois créés fourchette haute	1 655 000	1 799 000	3 075 000	6 529 000

Plus que des chiffres, l'approche détaillée dans ce livre rétablit une relation pérenne et continue d'entrer les entreprises, ses salariés et l'État. Elle transforme la vision et fédère tous ceux qui ont pour intérêt l'avenir économique de la nation et de son écosystème.

L'architecture de la création de 5 millions d'emplois en 5 ans est là. Il n'est pas trop tard et nous pouvons encore nous réinventer, ensemble !



« Achats responsables, aides de l'État, Big Bang industriel, compétitivité, développement durable, emplois pérennisés, emplois des seniors et des jeunes, financements, formation, implantation, investissement, environnement, chercheurs d'emploi, entrepreneurs, exonérations, recrutements, salariés, réindustrialisation, relocalisation..... »

Références

Ouvrages, écrits :

AKOKA, J., et COMYN-WATTIAU, I., *Conception des bases de données relationnelles en pratique*, Paris, Vuibert, 2001.

<http://www.douane.gouv.fr/articles/a10847-a-l-import-ou-a-l-export-une-obligation-remplir-le-document-administratif-unique-dau>

<http://www.douane.gouv.fr/articles/a10897-notions-essentielles-sur-la-declaration-d-echanges-de-biens>

Audition de Thomas Fatome, directeur de la DSS (direction de la sécurité sociale), devant le COE, le 4 décembre 2012 ; PLFSS pour 2013, annexe 5.

http://sciencesenmarche.org/fr/wp-content/uploads/2015/04/RapportSenat_SeM.pdf

CAILLEZ, Briec, novembre 2014.

http://www.gouvernement.fr/sites/default/files/content/piece-jointe/2015/04/jaune_plf_2015.pdf

http://ec.europa.eu/regional_policy/sources/docoffic/official/reports/cohesion6/6cr_fr.pdf

http://www.insee.fr/fr/themes/tableau.asp?reg_id=0&ref_id=NATTEF08451

http://www.tresor.economie.gouv.fr/11584_forte-hausse-projets-investissement-etranger-en-france-2014-ernst-young-attractivite-foreign-direct-investment

<http://financerlavenir.fnh.org/propositions/financer-lavenir-proposition-et-debat-sur-linnovation-financiere/>

<http://www.fondationconcorde.com/publications-fiche.php?id=98>

http://www.la-croix.com/Actualite/Economie-Entreprises/Economie/L-industrie-automobile-francaise-a-la-recherche-d-une-competitivite-allemande-_EP_-2012-10-29-870131

http://www.btp.equipement.gouv.fr/article.php?id_article=93

http://www.insee.fr/fr/publications-et-services/dossiers_web/partage_VA/rapport_partage_VA.pdf

- CHANG, H.-J., *23 Things They Don't Tell You About Capitalism*, 2011.
http://fr.wikipedia.org/wiki/Accord_de_libre-%C3%A9change_de_l%27Union_europ%C3%A9enne
<http://www.europarl.europa.eu/news/fr/news-room/content/20150220STO24366/html/Accord-de-libre-%C3%A9change-UE-USA-quatorze-commissions-du-PE-d%C3%A9battent>
http://tecfaetu.unige.ch/staf/staf-h/tassini/staf2x/Heidi/last_bd.htm Dana Torres Luis Gonzalez Sara-Tassini
- DEARDORFF, A. V., "How robust is comparative advantage ?", in : *Review of International Economics*, 2005.
- FONTAGNE, L., et LORENZI, J.-H., 2005,
<http://www.cae.gouv.fr/IMG/pdf/055.pdf>
- FARRELL, D., BAILY, M. N., AGRAWAL, V., BANSAL, V., BEACOM, T., KAKA, N., KEJRIWAL, M., KUMAR, A., PALMADE, V., REMES, J., et HEINZL, T.-A., *Offshoring : Is It a Win-Win Game ?*, San Francisco, McKinsey Global Institute, août 2003. http://www.mckinsey.com/Insights/MGI/Research/Labor_Markets/Offshoring_Is_it_a_win-win_game
- KIMBALL, R., *The Data Warehouse Toolkit*, John Wiley and Sons, [Kim96], 1996.
- L'évolution et les conditions de maîtrise du crédit d'impôt en faveur de la recherche. Communication à la commission des finances de l'Assemblée nationale. Cour des Comptes, 2013.
http://www.economie.gouv.fr/files/files/PDF/20141001_PLF_pour_2015.pdf
http://www.modernisation.gouv.fr/sites/default/files/epp/soutienentreprises_rapport.pdf
<http://www.cget.gouv.fr/actualites/prime-damenagement-du-territoire-pat-comment-ca-marche>
http://www.fnfp.fr/upload/docs/application/pdf/201403/emplois_directs_et_indirects_generes_par_les_depenses_en_infras-structures.pdf
http://www.strategie.gouv.fr/qualite_de_loffre_de_formation.pdf
<http://www.senat.fr/rap/r13-298/r13-2981.pdf>
<http://www.medef.com/medef-tv/actualites/detail/article/plus-de-330000-emplois-non-pourvus-en-france-en-2014.html>
- LASSUDRIE-DUCHENE, B., et ÜNAL-KESENCI, D., *L'Avantage comparatif, notion fondamentale et controversée*, Paris, Éditions La Découverte, collection « Repères », 2001.

<http://www.bcg.com/media/PressRelease-Details.aspx?id=tcm:12-181684> analyste chez Nomura, cabinet de conseil japonais
<http://www.ccifrance-international.org/hu/qui-sommes-nous/actualites/single-news/n/29641/les-pme-eti-francaises-qui-exportent-s-en-sortent-mieux-et-ont-confiance-en-l-avenir/>
https://www.bcgperspectives.com/Images/Most_Innovative_Companies_2014_Oct_2014_tcm80-174313.pdf

- LECLERC, G., *La Mondialisation culturelle : Les civilisations à l'épreuve*, Presses universitaires de France – PUF, 2000, ISBN-10 : 2130506410.
- MOUHOUD, E. M., *Mondialisation de délocalisation des entreprises*, Éditions La Découverte/Poche, Collection « Repères », 2005, ISBN-10 : 2707133469. <http://www.oecd.org/fr/education/les-pays-d-asie-arrivent-en-tete-du-classement-de-la-derniere-enquete-pisa-de-l-ocde-sur-l-État-de-l-education-dans-le-monde.htm> http://cerasis.com/2014/06/10/us-manufacturing-renaissance/?utm_source=linkedin&utm_medium=social&utm_content=Oktopost-linkedin-group&utm_campaign=Oktopost-Cerasis
- OCDE, Les délocalisations et l'emploi : Tendances et impacts, OCDE, juin 2007, ISBN 978-92-64-03152-4 http://www.oecd.org/document/22/0,3746,fr_2649_33703_38744954_1_1_1_1,00.html
- PHILLIPS, M., "More Work Is Outsourced to US Than Away From It, Data Show", "The Wall Street Journal", 15 mars 2004. <http://online.wsj.com/article/0,SB107919804320754591,00.html>
- PricewaterhouseCoopers, « Le poids socio-économique de l'électronique en France », 2011.
- Responsabilité sociétale de l'entreprise. http://fr.wikipedia.org/wiki/Responsabilit%C3%A9_soci%C3%A9tale_des_entreprises
- PORTER, M., "Clusters and the new economics of competition", in : *Harvard Business Review*, nov-déc 1998, pp. 77-90.
- PORTER, M., *Competitive Strategy. Techniques for Analysing Industries and Competitors*, Free Press, 1980.
- RENARD, I., *Externaliser : pourquoi – comment ?*, Éditions d'Organisation, Paris, 2004.
- RUFFA, S. A., *Going Lean : How the Best Companies Apply Lean Manufacturing Principles to Shatter Uncertainty, Drive Innovation, and Maximize Profits*, AMACOM, 2008.

<http://www.lefigaro.fr/societes/2013/06/12/20005-20130612ARTFIG00418-les-societes-francaises-delocalisent-en-priorite-vers-l-europe.php>

« Stratégies d'achats durables : où en est-on en 2010 ? » Étude réalisée par Ernst & Young auprès de 100 grandes entreprises françaises et européennes, tous secteurs confondus – chiffre d'affaires supérieur à 5 milliards d'euros.

TORRENS, R., *Essay on the External Corn Trade*, London, J. Hatchard, 1815.

WANG, Li, X. S., "A data model for supporting on-line analytical processing", 5th International Conference on Information and Knowledge Representation, 1996.

Sites

Observatoire Société et consommation,

<http://www.lobsoco.com/>

www.cofacerating.fr

<https://pro.douane.gouv.fr/prodouane.asp>

<http://www.wcoomd.org/fr/>

<http://www.wcoomd.org/fr/topics/nomenclature/overview/what-is-the-harmonized-system.aspx>

http://ec.europa.eu/taxation_customs/customs/customs_duties/tariff_aspects/classification_goods/index_fr.htm

http://ec.europa.eu/taxation_customs/customs/customs_duties/tariff_aspects/combined_nomenclature/index_fr.htm

<http://fr.wikipedia.org/wiki/Protectionnisme>

http://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php/File:International_trade,_2012-13_YB14-fr.png

<http://www.europarl.europa.eu/news/fr/news-room/content/20150220STO24366/html/Accord-de-libre-%C3%A9change-UE-USA-quatorze-commissions-du-PE-d%C3%A9battent>

<http://www.bpifrance.fr/>

<http://fr.wikipedia.org/wiki/Lean>

http://tecfaetu.unige.ch/staf/staf-h/tassini/staf2x/Heidi/last_bd.htm
Dana Torres Luis Gonzalez SaraTassini

<http://www.douane.gouv.fr/articles/a10847-a-l-import-ou-a-l-export-une-obligation-remplir-le-document-administratif-unique-dau>
http://ec.europa.eu/taxation_customs/dds2/taric/taric_consultation.jsp
<http://www.douane.gouv.fr/articles/a10897-notions-essentielles-sur-la-declaration-d-echanges-de-biens>
http://eurlex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:L:2013:290:0001:0901:FR:PDF&xgdgG&usg=AFQjCNH_hIEdLe-quBysjwAgGY0dlrXg5lg&sig2=dkBG4g1Le_5gSXk6sskmWw&bvm=bv.91071109,d.d2s&cad=rja
<http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=nomenclatures/naf2008/naf2008.htm>
http://franceinflation.com/emploi_secteur_privé_depuis_1998_en_france.php
<http://www.lefigaro.fr/societes/2013/06/12/20005-20130612ARTFIG00418-les-societes-francaises-delocalisent-en-priorite-vers-l-europe.php>
http://www.bcg.com/media/PressReleaseDetails.aspx?id=tcm:12-181684_analyste chez Nomura, cabinet de conseil japonais
<http://www.ccfinternational.org/hu/qui-sommes-nous/actualites/single-news/n/29641/les-pme-eti-francaises-qui-exportent-s-en-sortent-mieux-et-ont-confiance-en-l-avenir/>
<http://www.economie.gouv.fr/ma-competitivite/aider-entreprises-a-exporter>
http://fr.wikipedia.org/wiki/Taux_d'exportation
http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?ref_id=if26
https://www.bcgperspectives.com/Images/Most_Innovative_Companies_2014_Oct_2014_tcm80-174313.pdf
https://www.bcgperspectives.com/most_innovative_companies/
<http://www.coe.gouv.fr/>
<http://www.senat.fr/commission/fin/pjlf2014/np/np21/np218.html>
<http://www.sogedev.com/actualites-communique-le-projet-de-loi-de-finances-2015-le-credit-d-impot-recherche-cir-stabilise,631.php>
http://sciencesenmarche.org/fr/wp-content/uploads/2015/04/RapportSenat_SeM.pdf
<http://www.ladocumentationfrancaise.fr/rapports-publics/124000591/index.shtml>

<http://www.economie.gouv.fr/ma-competitivite/quest-que-credit-dimpot-pour-competitivite-et-emploi>

<http://www.coe-rexecode.fr/public/Analyses-et-previsions/A-noter>

<http://www.economie.gouv.fr/ma-competitivite/credit-dimpot-pour-competitivite-et-emploi-cice-0>

http://www.economie.gouv.fr/files/files/PDF/20141001_PLF_pour_2015.pdf

<http://www.bpifrance.fr/Bpifrance/Notre-mission>

http://www.modernisation.gouv.fr/sites/default/files/epp/soutienentreprises_rapport.pdf

<http://www.cget.gouv.fr/actualites/prime-damenagement-du-territoire-pat-comment-ca-marche>

<http://www.so-fi.fr/simulateurs/aides-publiques>

<http://www.ugap.fr/>

[http://www.CGET.gouv.fr/le-CGET-a-integre-le-CGET-\(Commissariat-Generel-a-lEgalite-des-Territoires\)](http://www.CGET.gouv.fr/le-CGET-a-integre-le-CGET-(Commissariat-Generel-a-lEgalite-des-Territoires))

http://www.fntp.fr/upload/docs/application/pdf/201403/emplois_directs_et_indirects_generes_par_les_depenses_en_infrastructures.pdf

<http://www.rendez-nous-notre-industrie.com/>

<http://www.cereq.fr/...Evaluer-les-universites...>

<http://www.obs-ost.fr/les-classements-internationaux...>

<http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/>

<http://www.medef.com/...emplois-non-pourvus-en-France...>

<http://www.cnle.gouv.fr/Rapport-de-la-Cour-des-comptes-Le.html>

http://www.strategie.gouv.fr/qualite_de_loffre_de_formation.pdf

<http://www.senat.fr/rap/r13-298/r13-2981.pdf>

<http://www.medef.com/medef-tv/actualites/detail/article/plus-de-330000-emplois-non-pourvus-en-france-en-2014.html>

<http://www.asponline.fr>

<http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Ecologie-industrielle-territoriale-.html>

<http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=definitions/developpement-durable.htm>

<http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=definitions/categor-demandes-emploi-anpe.htm>

<http://www.insee.fr/fr/themes/series-longues.asp?indicateur=taux-emploi-ensemble>

<http://www.afic.asso.fr/fr/quest-ce-que-le-capital-investissement/les-10-chiffres-cles-du-capital-investissement.html>

http://www.gouvernement.fr/sites/default/files/contenu/piece-jointe/2015/04/jaune_plf_2015.pdf

http://ec.europa.eu/regional_policy/sources/docoffic/official/reports/cohesion6/6cr_fr.pdf

<http://www.arcep.fr/?id=11693>

http://www.insee.fr/fr/themes/ta-bleau.asp?reg_id=0&ref_id=NATTEF08451

http://www.tresor.economie.gouv.fr/11584_forte-hausse-projets-investissement-etranger-en-france-2014-ernst-young-attractivity-foreign-direct-investment

<http://financerlavenir.fnh.org/propositions/financer-lavenir-proposition-et-debat-sur-linnovation-financiere/>

<http://www.fondationconcorde.com/publications-fiche.php?id=98>

http://www.la-croix.com/Actualite/Economie-Entreprises/Economie/L-industrie-automobile-francaise-a-la-recherche-d-une-competitivite-allemande-_EP_-2012-10-29-870131

http://www.btp.equipement.gouv.fr/article.php3?id_article=93

http://www.insee.fr/fr/publications-et-services/dossiers_web/partage_VA/rapport_partage_VA.pdf

http://europa.eu/publications/statistics/index_fr.htm

Glossaire

Activité économique :

Ensemble des actes que doivent accomplir les hommes pour satisfaire leurs besoins à partir de la production et de l'échange de biens et services.

Activité principale exercée – APE :

L'APE est déterminée en fonction de la ventilation des différentes activités de l'entreprise. La valeur ajoutée des différentes branches d'activité est difficile à déterminer à partir des enquêtes statistiques, c'est la ventilation du chiffre d'affaires ou des effectifs selon les branches qui est utilisée comme critère de détermination.

Agence nationale pour l'emploi – ANPE :

En 2009, l'ANPE et les Assedic ont fusionné pour devenir le Pôle emploi (cf. glossaire Pôle emploi).

Agent économique :

Désigne une personne physique ou morale qui participe à l'activité économique.

Amortissement :

En économie, mesure la perte de valeur subie par un stock de capital. Cette perte provient soit de son usure physique, soit de son obsolescence.

Apprenti, apprentissage :

Jeune âgé de 16 à 25 ans qui prépare un diplôme de l'enseignement professionnel ou technologique dans le cadre d'un contrat de travail de type particulier associant une formation en entreprise – sous la responsabilité d'un maître de stage – et des enseignements dispensés dans un centre de formation d'apprentis (CFA).

Autofinancement :

Financement (des investissements) fait à partir des ressources propres de l'entreprise, c'est-à-dire sans faire appel à l'emprunt (bancaire ou obligataire) ou à la bourse (augmentation de capital).

Balance commerciale :

Balance partielle retraçant, d'une part, les exportations de marchandises qui assurent la rentrée de devises et, d'autre part, les importations qui entraînent la sortie de devises.

Besoin :

La satisfaction des besoins est le but de l'activité économique.

Bien économique :

Un bien, pour être économique, doit remplir les conditions suivantes : il doit satisfaire un besoin – que celui-ci soit moral ou non, licite ou non, tangible ou non –, être disponible et rare.

Bien-être :

Mesure la satisfaction d'un individu ou d'une collectivité. En économie, est souvent utilisée en référence à la théorie du bien-être qui étudie les conditions dans lesquelles l'État devrait intervenir pour corriger les défaillances du marché qui écartent une économie de marché de l'optimum de Pareto. Les auteurs de référence sont A. C. Pigou et P. A. Samuelson.

Branche :

Une branche (ou branche d'activité) regroupe des unités de production homogènes, c'est-à-dire qui fabriquent des produits (ou rendent des services) appartenant au même item de la nomenclature d'activité économique considérée. Au contraire, un secteur regroupe des entreprises classées selon leur activité principale.

Brevet :

Le brevet protège une innovation technique, c'est-à-dire un produit ou un procédé qui apporte une solution technique à un problème technique donné. L'invention doit être nouvelle, impliquer une activité inventive et être susceptible d'applications industrielles. Certaines inventions ne sont pas brevetables, mais peuvent faire l'objet d'autres types de protection, comme le dépôt de dessins et modèles ou le droit d'auteur.

Capacité de financement :

La capacité de financement est le solde du compte de capital. Ce solde est égal à l'épargne brute augmentée des transferts nets en capital et diminuée des dépenses faites à des fins d'accumulation.

Capital humain :

Aptitude des individus à s'insérer dans un processus productif. Il comprend pour l'essentiel l'éducation et la santé.

Catégorie d'entreprise :

Quatre catégories d'entreprises sont définies par la loi (article 51 de la loi de modernisation de l'économie) pour les besoins de l'analyse statistique et économique. Pour déterminer la catégorie à laquelle une entreprise appartient, on utilise les données suivantes, afférentes au dernier exercice comptable clôturé et calculées sur une base annuelle : l'effectif, le chiffre d'affaires et le total du bilan. Sont distinguées :

- les micro-entreprises ;

- les petites et moyennes entreprises ;
- les entreprises de taille intermédiaire ;
- les grandes entreprises.

Centrale d'achats :

Une centrale d'achats est une structure gérant les achats de ses affiliés qui peuvent être des détaillants ou des grossistes : étude des produits ; recherche de fournisseurs ; négociation des achats ; dans certains cas, activités de répartition, d'organisation et de documentation. Ces services sont réservés à l'usage exclusif des adhérents à la centrale, à laquelle ils sont liés par un contrat.

Chômage :

État d'un travailleur sans emploi, à la recherche effective d'un emploi et disponible pour en occuper un.

Chômeur de longue durée :

Un chômeur de longue durée est un actif au chômage depuis plus d'un an.

Code APE :

Toute entreprise et chacun de ses établissements se voient attribuer par l'Insee, lors de son inscription au répertoire SIREN, un code caractérisant son activité principale par référence à la nomenclature d'activités française (NAF rév. 2). Plus précisément, on distingue le code APEN pour l'entreprise et le code APET pour les établissements.

Commerce mondial (croissance du) :

Égale à la moyenne arithmétique de la croissance du volume des importations mondiales et du volume des exportations mondiales.

Compétitivité :

Indicateur mesurant l'avantage ou le désavantage d'un pays lors de la vente de ses produits sur les marchés internationaux. Le secrétariat de l'OCDE calcule deux indicateurs de compétitivité reposant sur la différence entre les coûts unitaires de main-d'œuvre d'un pays et de ses concurrents, dans l'industrie manufacturière, et les prix à la consommation, les deux indicateurs étant exprimés dans une même unité monétaire. L'OCDE établit aussi des indices de taux de change effectifs nominaux.

Compétitivité-coût et compétitivité-prix à l'exportation :

La compétitivité-coût compare l'évolution des coûts salariaux unitaires de la France – évolution du coût du travail corrigée de celle de la productivité – à celle de ses partenaires.

Le poids donné à chacun des partenaires mesure la concurrence exercée par celui-ci sur chacun des marchés d'exportation de la France. Il prend en compte l'importance du marché pour la France – mesurée par son poids dans ses exportations – et la part détenue par le concurrent sur ce marché.

De la même manière, la compétitivité-prix à l'exportation compare l'évolution de nos prix d'exportation à celle de nos partenaires. Le taux de change peut avoir un impact important sur la compétitivité-prix : une dépréciation de la monnaie nationale entraînera une amélioration de la compétitivité-prix.

Compétitivité-prix à l'importation :

La compétitivité-prix à l'importation se mesure en rapportant les prix d'importation aux prix de production sur le marché intérieur. Une hausse de l'indicateur correspond à une amélioration de la compétitivité du pays.

Concurrence :

Situation dans laquelle les particuliers ou les entreprises sont tellement nombreux que l'action de l'un quelconque d'entre eux n'influence pas le prix du marché.

Conjoncture :

Éléments constitutifs de la situation économique d'un secteur, d'une branche, d'une région ou d'un pays à un moment donné.

Consommation :

Biens et services achetés par les consommateurs.

Contingents d'importation :

Restrictions sur le volume ou la valeur des importations de certaines marchandises pendant une période donnée, les contingents étant administrés de façon globale, sélective ou bilatérale.

Coût des facteurs :

Mode de valorisation de la production. Lorsque la production est valorisée au coût des facteurs, elle correspond au montant que le producteur reçoit de l'acheteur, diminué des impôts sur les produits – TVA, droits de douane et autres impôts sur les produits – et des impôts sur la production, et augmenté des subventions sur les produits et des subventions d'exploitation.

Coût de la main-d'œuvre (enquête) :

L'enquête Coût de la main-d'œuvre mesure le coût moyen annuel d'un salarié, le coût par heure effectivement travaillée, et évalue les différentes composantes de ce coût (pour l'employeur).

Coût salarial (ou salaire superbrut) :

Le coût salarial est constitué par l'ensemble des dépenses qui incombent à l'entreprise pour l'emploi d'un salarié. Il se répartit en :

- un coût direct, composé principalement des salaires bruts auxquels s'ajoutent différents avantages salariaux – avantages en nature, intéressement et participation – ;

- un coût indirect formé essentiellement des cotisations patronales légales et conventionnelles, et de diverses charges – formation professionnelle, frais de transport, œuvres sociales.

Crise économique :

Retournement brutal de la conjoncture se traduisant par un excès d'offre immédiatement suivie par une contraction de l'activité économique.

Croissance :

Augmentation sur une longue période du produit national par tête.

Cycle :

Fluctuations régulières de fréquences périodiques et d'amplitude relativement fixe de l'activité économique.

Dépôt d'un brevet :

Le dépôt d'un brevet permet d'obtenir un monopole d'exploitation (pour 20 ans maximum en cas de dépôt en France à l'Institut national de la propriété industrielle, l'INPI).

Le déposant est ainsi le seul à pouvoir utiliser le brevet et peut interdire toute utilisation, fabrication, importation, etc., de l'invention effectuée sans son autorisation. Le brevet se révèle aussi être un moyen de dissuasion.

Dividendes :

Revenus de la propriété versés aux actionnaires qui ont mis des capitaux à la disposition d'une société.

Droits de douane :

Droit imposé sur un bien importé dans un pays. Un droit de douane peut être spécifique, lorsqu'il donne lieu au prélèvement d'une somme fixe par unité importée, ou *ad valorem*, lorsqu'il est appliqué en pourcentage par référence à la valeur de l'importation.

Écart de production :

Différence entre le PIB effectif et le PIB potentiel exprimée en pourcentage du PIB potentiel.

Économie :

Selon Jean-Baptiste Say, il s'agit de la science qui étudie la production, la répartition, la distribution et la consommation des richesses dans la société.

Économies d'échelle :

Il y a économies d'échelle lorsque l'accroissement de la production permet de diminuer le coût moyen. Lorsqu'il y a économies d'échelle, il y a également rendements croissants. Le contraire est « déséconomies d'échelle ».

Emploi salarié :

Par salariés, il faut entendre toutes les personnes qui travaillent, aux termes d'un contrat, pour une autre unité institutionnelle résidente en échange d'un salaire ou d'une rétribution équivalente. Les non-salariés sont les personnes qui travaillent, mais sont rémunérées sous une autre forme qu'un salaire.

Entrepreneur :

Un entrepreneur est un chef d'entreprise qui possède les compétences et la motivation suffisantes pour créer une activité économique, se lancer sur un secteur d'activité, créer des emplois, etc.

Entreprise :

Unité économique autonome combinant divers facteurs de production, produisant pour la vente des biens et des services et distribuant des revenus en contrepartie de l'utilisation des facteurs.

Entreprise de taille intermédiaire – ETI :

Entreprises qui ne sont ni des PME ni de grandes entreprises. Elles doivent donc remplir les deux critères suivants :

- un effectif supérieur à 250 salariés ou un chiffre d'affaires supérieur à 50 millions d'euros ;
- un effectif inférieur à 5 000 salariés et un chiffre d'affaires inférieur à 1,5 milliard d'euros.

Entreprise individuelle :

Une entreprise individuelle est une entreprise qui est la propriété exclusive d'une personne physique. L'entrepreneur exerce son activité sans avoir créé de personne juridique distincte.

Les différentes formes d'entreprises individuelles sont : commerçant, artisan, profession libérale, agriculteur. Chaque entreprise individuelle (comme chaque société) est répertoriée dans le répertoire SIREN.

Entreprise publique :

Il s'agit d'une entreprise sur laquelle l'État peut exercer directement ou indirectement une influence dominante du fait de la propriété ou de la participation financière, en disposant soit de la majorité du capital, soit de la majorité des voix attachées aux parts émises.

Équilibre économique :

Concept central en économie. Il s'agit d'exprimer la réalisation d'un état stationnaire (qui ne change pas) au niveau de l'optimum d'un agent (consommateur ou producteur), d'un marché (égalité

offre/demande) ou d'une économie (égalité offre/demande sur tous les marchés).

Exportation (industrie) :

Les exportations sont les ventes déclarées par les entreprises du secteur à l'exportation – c'est-à-dire hors du pays de résidence – et qui comprennent les livraisons intracommunautaires. Les données collectées et publiées sur les exportations proviennent de l'enquête annuelle d'entreprise (EAE). Leur ventilation est présentée par secteur d'activité et par branche.

Filiale :

Une filiale est une entreprise détenue à plus de 50 % par une autre entreprise.

Filière :

La filière désigne couramment l'ensemble des activités complémentaires qui concourent, d'amont en aval, à la réalisation d'un produit fini. On parle ainsi de filière électronique – du silicium à l'ordinateur en passant par les composants – ou de filière automobile – de l'acier au véhicule en passant par les équipements. La filière intègre en général plusieurs branches.

Fonction de production :

Relation entre la quantité produite d'un bien et les quantités des différents facteurs nécessaires à l'obtention du bien. Mathématiquement : $Y = F(K, L)$. Avec Y la production, K le capital utilisé, L le travail utilisé.

Grande entreprise – GE :

Entreprise de plus de 5 000 salariés ou dont le chiffre d'affaires est supérieur à 1,5 milliard d'euros.

Groupe de sociétés ou d'entreprises :

Un groupe de sociétés est un ensemble de sociétés contrôlées majoritairement, directement ou indirectement, par une même société, elle-même non contrôlée majoritairement par une autre société.

Indexation :

Méthode consistant à faire évoluer contractuellement un revenu en fonction de l'évolution d'une autre variable.

Indice de la production industrielle :

Indice de la production des industries extractives, de l'industrie manufacturière et des services aux collectivités – électricité, gaz et eau –, mais hors construction.

Industrie :

En première approximation, relèvent de l'industrie les activités économiques qui combinent des facteurs de production – installations, approvisionnements, travail, savoir – pour produire des biens matériels destinés au marché.

Une distinction est établie entre l'industrie manufacturière et les industries d'extraction, mais le contour précis de l'industrie dans chaque opération statistique est donné par la liste des items retenus de la nomenclature économique à laquelle cette opération se réfère – NAF, NES, NA...

Industrie manufacturière :

Les industries manufacturières sont des industries de transformation des biens, c'est-à-dire principalement des industries de fabrication pour compte propre, mais elles concernent aussi la réparation et l'installation d'équipements industriels ainsi que des opérations en sous-traitance pour un tiers donneur d'ordres.

Investissement :

Au sens étroit, acquisition de biens de production en vue de l'exploitation d'une entreprise et de dégager un revenu ou augmentation de la capacité de production. Au sens large, acquisition d'un capital en vue d'en percevoir ou d'en consommer le revenu.

Investissement direct étranger – IDE :

Un investissement étranger est répertorié comme un investissement direct si l'investisseur étranger détient au moins 10 pour cent des actions ordinaires ou des droits de vote d'une entreprise et exerce une certaine influence sur sa gestion.

Levier financier :

Recours à des fonds empruntés pour accroître la rentabilité et le pouvoir d'achat. Du point de vue comptable et financier, il s'agit de l'encours de la dette à long terme par rapport aux fonds propres. Plus le ratio est élevé, plus le levier financier est important.

Limitation volontaire des exportations :

Accords entre un pays exportateur et un pays importateur par lequel le pays exportateur convient de limiter le volume de certaines exportations en deçà d'un certain niveau pour éviter l'imposition de mesures contraignantes de limitation de la part du pays importateur.

Marché :

Lieu de rencontre d'une offre et d'une demande, duquel émerge un prix pour le bien échangé. Le marché désigne aussi en économie l'économie de marché dans son ensemble en tant que système économique autorégulé et en tant qu'institution.

Moyenne pondérée par la production des taux de droit de douane :

Concept analogue à l'estimation du soutien aux producteurs. Indicateur de la valeur des transferts des consommateurs nationaux vers les producteurs nationaux. Cet indicateur ne rend pas compte des coûts d'efficience et donc de la perte de bien-être économique imputable à de telles mesures.

Nomenclature combinée – NC :

La nomenclature combinée (NC) est la nomenclature utilisée dans l'Union européenne (UE) pour la collecte et le traitement de données sur le commerce extérieur. Cette nomenclature est fondée sur le système harmonisé de désignation et de codification des marchandises (SH), qui couvre l'ensemble des produits qui peuvent faire l'objet de transactions internationales et qui ont une dimension physique. La nomenclature générale des produits (NGP) décrit une version déclinée par la France de la nomenclature combinée.

Nomenclatures (activités, produits) :

Les nomenclatures d'activités et de produits ont été principalement élaborées pour faciliter l'organisation de l'information économique et sociale. Leur finalité est donc essentiellement statistique. Lors de leur utilisation à des fins de gestion administrative, il convient de garder en mémoire cette finalité originelle : le type d'unités pris en compte, la méthode de détermination de l'activité principale, les modalités d'agrégation, les principes de construction sont fortement liés à ces objectifs d'information statistique.

Numéro SIREN :

Le numéro SIREN est un identifiant de neuf chiffres attribué à chaque unité légale. Les huit premiers chiffres n'ont aucune signification, excepté pour les organismes publics (communes...) dont le numéro SIREN commence obligatoirement par 1 ou 2. Le neuvième chiffre est un chiffre de contrôle de validité du numéro.

Obstacles non douaniers :

Ensemble des obstacles commerciaux qui ne sont pas constitués par des droits de douane. À titre d'exemples : les droits compensateurs et les droits antidumping, les restrictions « volontaires » des exportations, les subventions permettant de maintenir l'activité d'entreprises déficitaires, les obstacles techniques au commerce et les obstacles à l'établissement et à la prestation de services.

Obstacles techniques au commerce – OTC :

Règlements techniques, normes minimales et systèmes de certification en matière de santé, de sécurité et de protection de l'environnement et visant à accroître les informations disponibles sur les produits, qui peuvent se traduire par l'érection d'obstacles techniques au commerce (OTC). Les OTC sont principalement suscités par les disparités d'application des règlements techniques, des normes et systèmes de certification entre les fournisseurs nationaux et étrangers, même si le fait que ces dispositifs sont différents selon les pays peut en soi constituer un obstacle aux échanges. Dans la pratique, il est difficile d'évaluer dans quelle mesure les normes sont appliquées ou mises en œuvre de façon différenciée.

Petite et moyenne entreprise – PME :

Entreprise dont l'effectif est inférieur à 250 salariés et dont le chiffre d'affaires est inférieur à 50 millions d'euros.

Pôle emploi :

Pôle emploi est un opérateur du service public de l'emploi. Il est issu de la fusion entre l'ANPE et le réseau des Assedic qui est devenue effective par la loi du 13 février 2008 relative à la réforme du service public de l'emploi. Il a pour mission d'accompagner tous les demandeurs d'emploi dans leur recherche jusqu'au placement, assurer le versement des allocations aux demandeurs indemnisés, aider les entreprises dans leurs recrutements et recouvrer les cotisations. L'objectif était de créer un opérateur qui permette notamment aux demandeurs d'emploi d'avoir un seul interlocuteur pour la gestion des offres d'emploi et de leur allocation. Pôle emploi

existe juridiquement depuis le 19 décembre 2008, date de la première réunion de son conseil d'administration.

Pouvoir d'achat :

Quantité de biens et de services qu'une somme d'argent permet d'acquérir. Le pouvoir d'achat décroît avec l'inflation.

Prix de base :

Mode de valorisation de la production. Lorsque la production est valorisée au prix de base, elle correspond au montant que le producteur reçoit de l'acheteur, diminué des impôts sur les produits – TVA, droits de douane et autres impôts sur les produits – et augmenté des subventions sur ces mêmes produits.

Production industrielle (indice de la) – IPI :

L'indice de la production industrielle (IPI) est un instrument statistique qui mesure les variations des quantités produites dans l'industrie. Si l'on se réfère à la classification traditionnelle des activités économiques en trois secteurs, les IPI se rapportent au secteur dit secondaire : usines, chantiers, mines et carrières.

Les produits suivis sont situés à tous les niveaux des processus de fabrication. Ce sont des indices de Laspeyres (pondération constante) calculés par l'Insee à partir des enquêtes de branche, issues de services statistiques des ministères (Sessi, Scees, Observatoire de l'énergie), de syndicats ou d'organismes professionnels. Ces indices sont mensuels, corrigés des variations saisonnières et des jours ouvrables (cvs-cjo).

Productivité :

La productivité est définie comme le rapport, en volume, entre une production et les ressources mises en œuvre pour l'obtenir.

Productivité apparente du travail :

La productivité apparente du travail ne tient compte que du seul facteur travail comme ressource mise en œuvre. Le terme « apparente » rappelle que la productivité dépend en fait de l'ensemble des facteurs de production et de la façon dont ils sont combinés, et non pas de la seule quantité de travail. Elle peut être calculée par personne en emploi ou par heure travaillée.

Productivité totale des facteurs (synonyme pour la productivité multifactorielle des facteurs) :

Mesure de l'évolution de la technologie. Cela met en relation le changement de la production par rapport aux changements des facteurs de production, ces derniers étant pondérés par leurs parts dans les coûts de production de l'année précédente. Ainsi la productivité totale des facteurs est le changement résiduel de la production qui n'est pas expliqué par les changements des facteurs de production.

Progrès technologique accroissant l'efficacité du travail :

Évolutions de la capacité de production qui accroissent l'efficacité du travail.

Protectionnisme :

Doctrine ou politique qui vise à protéger de la concurrence extérieure le marché intérieur d'un pays par différentes mesures – droits de douane, contingentement et obstacles non tarifaires variés.

Récession :

Longue période de baisse du revenu réel.

Recherche et développement – R&D :

Les travaux de recherche et développement ont été définis et codifiés par l'Organisation de coopération et de développement

économiques (OCDE), chargée d'assurer la comparabilité des informations entre les pays membres de l'organisation (manuel de Frascati).

Relance :

Politique conjoncturelle destinée à donner une impulsion nouvelle à l'économie dans une phase de ralentissement, de récession ou de dépression.

Rémunération des salariés :

Ensemble des rémunérations en espèces et en nature que les employeurs versent à leurs salariés en paiement du travail accompli par ces derniers : salaires et traitements bruts en espèces et en nature, cotisations sociales effectives et imputées à la charge des employeurs.

Rendement :

Rapport entre la quantité de produits obtenus et une quantité donnée de facteurs de production, exprimés en unités physiques. Voir aussi productivité.

Reprise d'entreprise :

La reprise se produit quand une unité légale reprend totalement ou partiellement l'activité d'un ou plusieurs établissements économiques d'une autre unité légale.

Revenus de l'entreprise :

Différence entre le revenu que l'entreprise tire des activités de production ou de la propriété, y compris de la propriété d'autres entreprises, et le revenu de la propriété – hormis les dividendes – qu'elle doit.

Revenus des facteurs :

Rémunération des salariés par les producteurs et excédent net d'exploitation de ces derniers.

Revenu salarial :

Le revenu salarial correspond à la somme de tous les salaires perçus par un individu au cours d'une année donnée, nets de toutes cotisations sociales, y compris la contribution sociale généralisée (CSG) et la contribution au remboursement de la dette sociale (CRDS).

Salaire brut :

Le salaire brut correspond à l'intégralité des sommes perçues par le salarié au titre de son contrat de travail, avant toute déduction de cotisations obligatoires.

Salaire médian :

Salaire tel que la moitié des salariés de la population considérée gagne moins et l'autre moitié gagne plus. Il se différencie du salaire moyen qui est la moyenne de l'ensemble des salaires de la population considérée.

Salaire moyen en équivalent temps plein :

Le salaire moyen en équivalent temps plein est calculé en prenant en compte tous les postes de travail des salariés – y compris les postes à temps partiel. Chaque poste de travail est pris en compte au *pro rata* de son volume horaire de travail rapporté à celui d'un poste à temps complet.

Salaire net :

Le salaire net (de prélèvements sociaux) est le salaire que perçoit effectivement le salarié.

Calculé dans les secteurs privés et semi-publics à partir du salaire net fiscal disponible dans la DADS, il est net de toutes cotisations sociales, y compris CSG (contribution sociale généralisée) et CRDS (contribution au remboursement de la dette sociale).

Salaire superbrut :

Voir « coût salarial ».

Salariés :

Toutes les personnes employées par les entreprises, les administrations publiques et les institutions privées sans but lucratif, et les ménages, à l'exclusion, pour les entreprises non constituées en sociétés, de leurs propriétaires et des membres non rémunérés de leurs familles. Les membres des forces armées sont considérés comme salariés quels que soient la durée et le type du service qu'ils effectuent.

Secteur d'activité :

Un secteur regroupe des entreprises de fabrication, de commerce ou de service qui ont la même activité principale – au regard de la nomenclature d'activité économique considérée. L'activité d'un secteur n'est donc pas tout à fait homogène et comprend des productions ou services secondaires qui relèveraient d'autres items de la nomenclature que celui du secteur considéré. Au contraire, une branche regroupe des unités de production homogènes.

Secteurs institutionnels :

Les différents acteurs de la vie économique sont regroupés dans des ensembles considérés comme pertinents. Les unités, dites institutionnelles, constituent les unités de base de la comptabilité nationale : ce sont des unités susceptibles de posséder elles-mêmes des actifs, de souscrire des engagements, de s'engager dans des activités économiques et de réaliser des opérations avec d'autres unités.

Les secteurs institutionnels regroupent les unités institutionnelles ayant des comportements économiques similaires caractérisés par leur fonction principale et la nature de leur activité. Il y a cinq secteurs institutionnels résidents : les sociétés non financières (SNF), les sociétés financières (SF), les administrations publiques (APU), les ménages et les institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM).

Sociétés :

Sociétés anonymes, coopératives, sociétés à responsabilité limitée et autres entreprises financières et non financières qui, en vertu de la loi, des règlements administratifs ou de leur inscription aux registres de commerce, sont considérées comme des entités juridiques indépendantes de leurs propriétaires.

Sous-traitance de capacité :

La sous-traitance est dite de capacité dès lors que l'entreprise donneur d'ordres, équipée elle-même pour exécuter un produit, a recours à une autre entreprise : soit occasionnellement, en raison d'une pointe momentanée dans sa production ou d'un incident technique ; soit de manière plus ou moins habituelle, parce que désireuse de conserver une capacité propre dans une fabrication déterminée, elle entend utiliser des capacités de production disponibles à l'extérieur.

Subventions :

Transferts courants sans contrepartie que les administrations publiques ou les institutions de l'Union européenne (UE) versent à des producteurs résidents dans le but d'influencer leur niveau de production, leurs prix ou la rémunération des facteurs de production. On distingue les subventions sur les produits, versées par unité de bien ou de service produite ou importée, et les autres subventions sur la production.

Surplus :

On appelle surplus l'augmentation annuelle de la valeur ajoutée qui ne s'explique pas par l'augmentation des quantités de facteurs mis en œuvre dans la production. On parle aussi de croissance de la productivité générale des facteurs. Ce sont ces gains de productivité qui permettent d'accroître les rémunérations unitaires des facteurs, qu'il s'agisse du travail ou du capital. La méthode des comptes de surplus consiste à analyser comment évolue ce partage d'une année sur l'autre.

Taux d'autofinancement :

Rapport de l'épargne brute à la formation brute de capital fixe (FBCF).

Taux d'investissement :

Rapport de l'investissement à la valeur ajoutée.

Taux de marge :

Rapport de l'excédent brut d'exploitation (EBE) à la valeur ajoutée.

Valeur ajoutée :

Solde du compte de production. Elle est égale à la valeur de la production diminuée de la consommation intermédiaire.